

Demande de location d'instrument

Année 2023-2024

A compléter par la famille

N°.....

Nom Prénom

Adresse

Téléphone

NOM et prénom de l'élève

Niveau de l'élève : 1ère année 2ème année 3ème année Autre

Instrument demandé

Location demandée du au

Avez-vous bénéficié d'une location d'instrument l'an dernier oui non Département cordes / département vent : Forfait entretien 21€

La location d'instrument est possible dans la limite des disponibilités du parc instrumental.
Elle est attribuée en priorité aux élèves débutants.

Elle est soumise à la remise d'un justificatif d'assurance précisant l'instrument et sa valeur.

La signature de ce formulaire vaut acceptation du règlement intérieur du conservatoire (disponible à l'accueil).

Signature:

Réservé à l'administration - Réservé à l'administration - Réservé à l'administration

Instrument remis le

Code instrument

Instrument rendu le

CONTRAT DE LOCATION D'INSTRUMENT

PARTIE A COMPLÉTER PAR « LA FAMILLE »

ENTRE	Pontivy Communauté, représenté par sa Présidente,
ET	M.
	Adresse :

	Tél :
	NOM et Prénom de l'élève :

PARTIE A COMPLÉTER PAR « LE PROFESSEUR »

Mise à disposition de l'instrument :	Code instrument :	
Marque :	Taille :	Valeur estimée de l'instrument €
Boîte :	Étui :	
Avis du professeur sur l'état de l'instrument :		

Il est établi le présent contrat.

Durée : Le présent contrat est établi pour la durée de l'année scolaire 2023 -2024.
L'instrument devra être rendu au conservatoire à la date indiquée sur la demande de location.

Obligations des parties :

- En cas de dégradation, les travaux seront assurés par le conservatoire et les frais remboursés par l'emprunteur.
- L'emprunteur sera tenu pécuniairement responsable de tout dégât survenu pendant la durée de la location (perte, vol, bris...) **sur la base de remplacement à neuf de l'instrument.**
- L'entretien usuel lié à l'utilisation normale de l'instrument est à la charge de Pontivy Communauté.
- L'instrument ne devra être ni prêté, ni loué, ni échangé à un tiers.
- L'emprunteur s'engage à payer le montant de location tel que fixé chaque année par la Présidente de Pontivy Communauté.
- Une attestation d'assurance devra être fournie au conservatoire dans les 10 jours suivant la signature du présent contrat, condition sine qua non pour la remise de l'instrument à l'élève. Sur celle-ci doivent figurer le descriptif de l'instrument et la durée de la location.

Résiliation :

En cas d'abandon de l'élève ou d'achat d'un instrument personnel, l'instrument devra être restitué immédiatement, comme stipulé ci-dessus. Aucun remboursement ne sera effectué.

Fait à Pontivy, le/...../.....

Signature de l'Emprunteur

*Le DGAS
de Pontivy Communauté*

Réservé à l'administration - Réserve à l'administration - Réserve à l'administration

Dossier reçu le	par	Justificatif d'assurance <input type="checkbox"/>		
Choix de règlement.....€	Chèque <input type="checkbox"/>	Espèces <input type="checkbox"/>	Chèques Vacances <input type="checkbox"/>	Carte bancaire <input type="checkbox"/>

Pour tout règlement en espèces et chèques vacances, se munir de la somme juste.